FISCALITÉ

Fiscalité internationale : qualifier, sécuriser et défendre les flux complexes

Les dossiers internationaux simples se traitent seuls. Les difficultés commencent avec un établissement stable contesté une retenue à la source refusée un financement intragroupe requalifié ou une structure visée par une clause anti-abus. Les administrations croisent désormais leurs informations et l'argumentation doit tenir devant le juge. Ce module expert de 14 heures s'adresse à des praticiens déjà formés aux principes : il traite les qualifications difficiles l'application des conventions les prix de transfert et les dispositifs anti-abus sous l'angle des flux d'entreprise. Chaque séquence repose sur une situation litigieuse et débouche sur une position écrite défendable.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 459 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes d'entreprise avocats fiscalistes experts-comptables et responsables de la fonction fiscale de groupes présents à l'international.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes de la fiscalité internationale et la lecture d'une convention fiscale bilatérale.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Résoudre un conflit de résidence en appliquant les critères conventionnels successifs
- Caractériser ou écarter un établissement stable dans les configurations contestées
- Appliquer une convention fiscale à un flux et sécuriser l'élimination de la double imposition
- Justifier une politique de prix de transfert et préparer sa documentation
- Anticiper l'application des dispositifs anti-abus aux montages du groupe
- Préparer un contrôle fiscal international et engager la procédure adaptée

03 Programme détaillé

M1 Résidence établissement stable et qualification

- Là où se joue le droit d'imposer
- Conflits de résidence des sociétés et critères de départage conventionnels
- Établissement stable matériel agent dépendant et commissionnaire
- Activités préparatoires ou auxiliaires et fragmentation des fonctions
- Qualification des revenus et frontières entre redevance service et bénéfice d'entreprise
- Conséquences d'un établissement stable reconnu sur l'attribution du résultat
- Cas pratique : Analyse du risque d'établissement stable d'un groupe opérant par une force de vente locale sans structure juridique.

M2 Conventions et double imposition

- Faire produire ses effets au texte
- Articulation entre droit interne convention et instrument multilatéral
- Retenues à la source et conditions d'application des taux réduits
- Notion de bénéficiaire effectif et preuves attendues
- Méthodes d'élimination de la double imposition et crédits d'impôt
- Clauses anti-abus conventionnelles et test d'objet principal
- Atelier : Reconstitution du traitement conventionnel d'un flux de dividendes d'intérêts et de redevances au sein d'un même groupe.

M3 Prix de transfert et flux intragroupe

- Défendre la rémunération des fonctions
- Analyse fonctionnelle et choix de la méthode de détermination
- Financement intragroupe garanties et centrale de trésorerie
- Prestations de services intragroupe et démonstration du bénéfice pour le preneur
- Documentation attendue et cohérence avec les autres déclarations du groupe
- Réactions au redressement procédure amiable et ajustement corrélatif
- Mise en situation : Défense d'une politique de redevances de marque face aux objections d'un vérificateur.

M4 Dispositifs anti-abus et contentieux

- Tenir sa position dans la durée
- Imposition des bénéfices de sociétés étrangères contrôlées
- Dispositifs visant les montages hybrides et les charges financières
- Abus de droit et montages dépourvus de substance économique
- Échange automatique d'informations et déclaration des dispositifs transfrontières
- Conduite d'un contrôle fiscal international et voies de recours
- À retenir : Une structure internationale ne se défend que par la substance réellement exercée et par la documentation constituée en temps utile.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES Présentiel ou à distance	**LIEU / FORMAT** Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle
MÉTHODES MOBILISÉES • Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.	**ENCADREMENT** Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 459 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr